



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



ACSEH asbl

Rue Jules Lejeune 46

1050 Bruxelles

Chapitre I – Au sein de l’association

A. Assemblées générales

↳ **Nombre de membres**

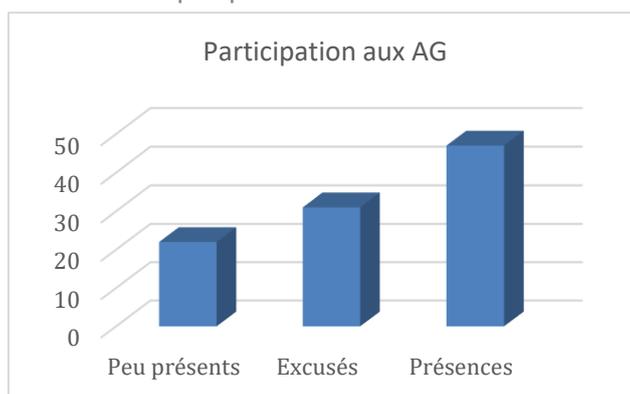
- 36 membres pour 44 services agréés / 22 ASBL

↳ **Nombre d’Assemblées Générales**

- 6 AG plénières

↳ **Pourcentage de participation**

- Présences effectives : 47 % - Excusés : 31 %.
- La motivation de participation à nos AG est de 78 %.
- Le nombre de membres peu présents aux assemblées est évalué à 22 %.



↳ **Ordre du jour**

● **Thèmes de réflexion et débats**

- Budget 2018-2020
- Participation au groupe de travail du cc sur la liste d’attente centralisée
- L’hébergement, la GD, le double diagnostic et les listes d’attente prioritaires, le répit...
- Réflexion sur les futurs arrêtés
- Plan stratégique - consultation externe BSC
- Décret inclusion
- Liste des arrêtés COCOF et nouveaux arrêtés de subventionnement pour le CH et les CJ
- QAccords du non-marchand : négociations (Phare et CBENM)
- Protocole de soins infirmiers
- Création du groupe FEDAP reprenant les fédérations de centres de jour et d’hébergement, les associations de parents et de défense des personnes handicapées



- Problématiques lors des inspections des centres
- ...
- **Thèmes et échanges de pratique entre les membres**
 - Contribution financière des PH en rupture de paiement
 - Administration des biens et de la personne
 - Rémunération et engagement de directeurs
 - Normes kinés et licenciés
 - Gestion financière des centres
 - Plan grande dépendance
 - RTT
 - Règlement de travail
 - Questions législation sociale
- **Workshops**
 - Cadre légal « Vie sexuelle et affective »
 - GDPR – normes européennes données informatiques
 - Gestion financière des centres
- **Retour des réunions**
 - CP 319 et SCP 319.02
 - FEDAP : rencontre des fédérations et associations de parents
 - FEDEPRO : thèmes et journées de formation
 - Retour du Conseil Consultatif
 - Retour des réunions en Cabinet
 - Rencontre FISSAAJ – ACSEH
- **GT interne**
 - Groupe de travail « calculs subventions financières »
 - Groupe de travail Liste centralisée
 - Journée de réflexion « Stratégique »
 - Groupe de travail « FEDAP »
 - Groupe de travail « Qualité des places d'accueil »
 - Groupe de travail « Nouveaux arrêtés »
 - Groupe de travail « GDPR / sécurité informatique »
- **Echanges de courriers et interpellations**

2017/05/17	Fremault	Réponse Nouveaux besoins - FEDACSEH
2017/05/10	Fremault	Nouveaux besoins - FEDACSEH
2017/02/14	Fremault	Réponse Qualité des places GD
2017/01/31	Fremault	Qualité des places d'accueil (ACSEH-ANCE-ACJB-CONSTELLATIONS--GAMP)
2017/01/31	Fremault	Qualité des places d'accueil (ALTEO AP3-ASPH-INCLUSION)



- **Membres**



- **Départs et démissions**

Dominique Lesire	La Clairière - Weigelias
Denis Baudouin	Hama 1
Geoffrey O	IRSA

- **Accueil de nouveaux directeurs**

Françoise Vanroessel	La Clairière - Weigelias
Viviane de Laveleye	Centre Pierre Jurdant
Samia Ammara	Hama 1
Laurent Renier	IRSA

- **Accueil d'un nouveau membre**

Coupole Bruxelloise de l'autisme

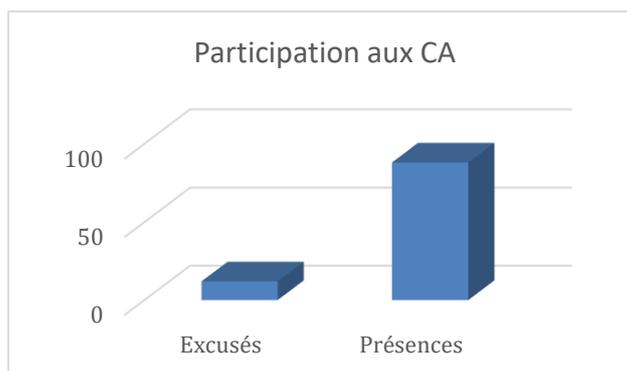
B. Conseil d'Administration

↳ Nombre de séances

- 4 Conseils d'administration
- 2 GT « Stratégique »

↳ Pourcentage de participation

- Présences effectives : 88 % - Excusés : 12 %



↳ Ordre du jour

- **Les thèmes récurrents à l'ordre du jour ont été :**

- Gestion quotidienne de la fédération
- Plan stratégique de la fédération – conclusion
- Accord de collaboration FISSAAJ – ACSEH et profil de poste



- Conseil Consultatif
 - Les accords du non marchand
 - Futurs arrêtés : préparation
 - Administration des biens et des personnes
 - GT sur l'hébergement, la grande dépendance, les listes d'attente, la liste centralisée, les cas prioritaires et le double diagnostic
 - CP 319 et les divers fonds sociaux
 - Décrets, arrêtés et rencontre COCOF + amélioration des services PHARE
- **Autres thèmes**
 - Le Fonds Bec
 - Mise en place de la FEDAP
 - La problématique de la norme d'encadrement trop faible des institutions accueillant des adultes de grande dépendance
 - Contact avec l'administration - Places de qualité
 - **Membre du CA**
 - **Nomination**

Vincent Stainier

La Clairière

Chapitre II – Accord de collaboration ACSEH-FISSAAJ

Les deux fédérations ont signé un accord de collaboration qui a pour objet de soutenir voire de renforcer la représentativité de l'ACSEH et de la FISSAAJ en Région de Bruxelles-Capitale.

La coopération définie entre les deux parties a rencontré les attentes mutuelles de chacun des partenaires et permis d'étendre sa présence dans les différents organes de pouvoirs et de représentation.

↳ Réunions de collaboration

- Mise au point sur la collaboration entre ACSEH – FISSAAJ sur la collaboration initiée en 2013 et échange sur des points d'actualité
- Déterminer un profil de poste en raison du départ de la secrétaire en place
- Accord de collaboration entre l'ACSEH et la FISSAAJ pour la représentation auprès de la CBENM (via le mandat FISSAAJ) des intérêts bruxellois concernant les accords du non-marchand

↳ En 2017, ces synergies se sont traduites par la présence et l'échange de délégués lors de :

- 6 assemblées générales de l'ACSEH
- 9 conseils sectoriels AWIPH de la FISSAAJ
- Participation à diverses réunions externes, FEDEPRO, UFFIPRAH, CP 319.02, etc.



- ↪ **Toujours au cours de cette année, certains sujets ont permis de rassembler nos forces et d'être présents aux formations, colloques et échanges :**
 - FEDEPRO - « Sécurité informatique »
 - FONDS ISAJH - « Nouveau guide du bien-être au travail ABBET »
 - SENAT – Vers un service citoyen en Belgique – contribution européenne
 - COCOF - Modification de la loi sur les ASBL

- ↪ **La participation logistique avec notre partenaire, nous a permis d'échanger des informations et de disposer d'aides spécifiques sous forme :**
 - D'aide technique, juridique et administrative
 - D'aide à la recherche d'information concernant la législation
 - D'aide à la recherche de documentation
 - D'incitation à l'échange d'informations concernant la législation ou de la mise en œuvre de mesures politiques à l'encontre du secteur
 - De soutien à la gestion financière du personnel
 - D'utilisation des locaux
 - De développement de d'échanges de pratiques entre les deux régions

Chapitre III – Dossiers

- Budget et accords du non-marchand : négociations (Phare et CBENM)
 - Grâce à nos accords de collaboration avec la FISSAAJ, nous avons la possibilité de participer aux réunions de la CBENM concernant le non-marchand bruxellois. Ces réunions ont débuté dès le mois de mars pour se prolonger en 2018. Il y a aussi été question du Tax-Shift dont le calcul est extrêmement complexe.
 - Dans le cadre du conclave budgétaire de novembre, le Gouvernement a décidé d'octroyer un budget de 11 millions € pour l'Accord du Non Marchand. Ce budget se compose d'un montant COCOF de 4 millions € + 2 millions € issus de l'effet retour du Tax-Shift (ce dernier point semble encore très théorique) et d'un montant COCOM de 5 millions €.
 - Sont en négociations : la prise en compte du différentiel entre les coûts salariaux et le financement d'emplois par les pouvoirs publics ne prenant pas ou pas entièrement en compte l'ancienneté conventionnelle des travailleurs et la prise en compte pour tous les travailleurs, quand ce n'est pas le cas, des coûts liés aux biennales d'ancienneté.

- La liste grande dépendance et liste d'attente centralisée
 - Cette liste est souhaitée car elle permet de connaître les besoins non rencontrés. Les centres souhaitent y avoir accès. Il apparaît que chaque centre gère sa liste de manière différente. Il conviendrait que la COCOF détermine par une circulaire la manière dont les centres doivent gérer leurs listes d'attente. A l'analyse des problèmes reliés à la liste centralisée, nous relevons entre autres points qu'il faut différencier la liste centralisée et la liste grande dépendance. Il faut que le PHARE dispose de moyens humains et techniques nécessaires à sa mise en œuvre. La liste centralisée doit être gérée par un service efficient qui ferait une pré-orientation des dossiers.

- L'hébergement, la GD, le double diagnostic
 - L'accueil des personnes dites de GD demande des moyens humains plus importants que ceux actuellement prévus. Une étude effectuée par les centres concernés estime qu'il faudrait 30% d'encadrement en plus. Actuellement les conditions de travail dans les nouveaux centres récemment ouverts sont pénibles. L'accueil de ce type de handicap, nécessite un soutien très important tant pour les directions que pour les équipes en place. Ceci en particulier dans le cadre de troubles du comportement.
 - Il faut prévoir également pour les personnes vieillissantes et âgées GD, des normes médicales adaptées.

- Les futurs arrêtés
 - La simplification administrative est en cours mais le but à atteindre est encore loin. En ce qui concerne les arrêtés d'application, ceux-ci ne sont pas prévus avant 2019. Un GT s'est organisé en interne pour travailler sur les nouveaux besoins en matière d'écritures des arrêtés.
 - Ce groupe de travail a mis en exergue quelques points comme le manque de places et de moyens financiers, le manque de normes pour les différents types de personnel éducateurs, infirmier, médecins, services techniques, ...
 - Quelques nouveaux arrêtés sont apparus au mois de septembre et avaient trait aux « loisirs inclusifs », « utilité sociale », « accompagnement » et « projet d'arrêté concernant les procédures de subventionnement ».

- Consultation externe BSC : Conclusions
 - Durant le dernier semestre 2016 et début 2017, nous avons eu recours aux services de Belgian Senior Consultant. La mission de base étant de cibler des approches de travail différentes pour être plus efficace et proactif vis-à-vis des pouvoirs en place et une meilleure défense du secteur du handicap.
 - Les pistes examinées ont permis de souligner l'importance de mettre en place quelques lobbys auprès des autres fédérations et associations de parents, mutualiser nos moyens, accorder notre vision politique avec les autres acteurs de terrain et être ouvert à d'autres ressources propres aux institutions.

- Décret inclusion
 - En février 2017, les représentants des fédérations ont interpellé le conseil consultatif pour faire part de la difficulté des nouveaux centres qui dispose d'un encadrement spécialisé réduit, de normes peu adaptées et d'un manque criant de moyens et de personnel. Notre interpellation est restée sans réponse appropriée à ce jour.

- Gestion financière des centres
 - Comment pouvons-nous améliorer les services du Phare tout en nous simplifiant la vie ? Toutes les questions sur le fonctionnement et le calcul des subsides ont été examinées en interne dans un groupe de travail. Le but étant faire valider les calculs des subsides par les



services de la COCOF. Certains membres soulignent la difficulté du calcul des subsides quand les résultats tombent 3 ans plus tard, d'où, des erreurs récurrentes.

- Les centres quant à eux souhaitent aussi pouvoir provisionner les subsides de fonctionnement non dépensés de l'année en cours pour l'achat de gros investissements futurs.
- Un workshop sur la méthode de calcul de subventionnement des centres a été programmé en mai 2017.

- Protocole de soins infirmiers
 - Depuis quelques mois le protocole des soins infirmiers fait à nouveau l'actualité dans notre secteur.
 - Des modifications au texte de base ont été apportées mais cela engendre encore quelques discussions. Nous attendons donc la décision quant au texte final. Un livret édité sur les soins de première ligne et sur les actes de soins délégués a créé quelques remous. Le document balisait la liste des tâches autorisées par le protocole de 2014. Il a été perçu de manière négative par les syndicats. Cela a occasionné au niveau des éducateurs un refus de donner les médications prescrites aux bénéficiaires car ceux-ci ne sont pas couverts par une assurance en responsabilité civile en cas d'erreur. Un nouveau protocole de soins infirmier est en cours d'élaboration et les textes sont en cours de discussions.

- Les inspections des centres
 - Les inspections des centres de jour et d'hébergement sont trop souvent marquées par de l'incompréhension mutuelle. Les rapports sont perçus comme critiques et désobligeants par les centres. Si certaines mises en questions sont justifiées, d'autres par contre sont plutôt subjectives et soulignent la méconnaissance de la prise en charge des personnes en situation de handicap et de leurs particularités. Des rencontres avec le service d'inspection ont eu lieu afin de partager les préoccupations des uns et des autres, et d'orienter le débat vers des actions constructives.
 - La mise en place d'un groupe de travail et de réflexion sur la contention a été demandé au conseil consultatif. Les nominations seront en cours en 2018.

Chapitre IV– La place d'ACSEH dans le secteur

- **Conseil Consultatif** : ACSEH dispose de 4 mandats au sein du CC : 2 effectifs et 2 suppléants. Ces mandataires ou experts faisant partie d'ACSEH ont participé à plusieurs groupes de travail émanant du CC :
 - Groupe de travail relatif aux procédures de subventionnement
 - Groupe de travail relatif au logement inclusif et aux services activité de jour.
 - Groupe de travail relatif à l'intervention d'un tiers dans la vie affective, relationnelle et sexuelle de la personne handicapée.
 - Groupe de travail suivi du plan de grande dépendance
 - Groupe de travail répit et courts séjours
 - Groupe de travail sur la liste centralisée



- Comité de suivi du PEC

- **CP 319.00 / FED SCP319.02**
 - ↳ Annick Segers mandatée par ACSEH siège en CP319.02. Elle assure le retour de ses réunions lors des AG et CA.

- **FONDS BEC**
 - ↳ Axel Godin est mandaté par ACSEH et fait le retour des réunions.

- **FEDEPRO**
 - ↳ Axel Godin mandaté par ACSEH est nommé comme administrateur de FEDEPRO (MB 23/10/2017).

Chapitre V – Interfédérale

Les fédérations bruxelloises se rencontrent de temps à autre et étudient des idées convergentes sur les grands dossiers à défendre tant auprès du cabinet, que de l'administration et des partenaires sociaux. L'interfédérale est composée de l'ACJB, l'ASAH, l'ANCE et de l'ACSEH.

Cette année, nous avons élargi notre vision en initiant une collaboration entre les associations de parents, les fédérations d'employeurs et les services d'accompagnement.

- **FEDAP – FEDACSEH**
 - Dans le prolongement de ce qui avait été initié par nos rencontres dans le cadre de la mise en œuvre stratégique de la nouvelle politique de travail de l'ACSEH, nous avons été à l'initiative de 3 rencontres multisectorielles. Lors de ces discussions, nous avons réunis les associations suivantes : ACSEH - ACJB – ALTEO - ANCE - AP³ - ASAH – INCLUSION – GAMP. Une table ronde a permis d'échanger nos expériences, nos pratiques et nos difficultés communes.

L'ensemble des parties présentes avaient un but : collaborer et confronter le vécu des associations représentant les PH et les associations de parents. Le désir de l'ensemble des participants est de répondre au mieux aux demandes et d'améliorer l'offre existante.

Nous constatons tous que les besoins des personnes en situation de handicap ou de leurs parents ont beaucoup évolué au cours de ces dernières années.

Dans ce cadre, un Workshop a été organisé au mois de septembre. Celui-ci avait pour thème de confronter le système de financement bruxellois à celui pratiqué par nos collègues de l'AVICQ. Cette présentation a créé quelques remous car des informations



qui n'étaient pas connues du secteur wallon ont été diffusées en réunion à des représentants bruxellois.

Lors des entretiens inter-fédérations, nous sommes arrivés aux conclusions que pour améliorer le système d'accueil :

- Il faut viser un meilleur taux d'occupation des centres, en permettant de proposer une offre plus flexible aux bénéficiaires, par exemple avec une prise en charge progressive.
- Avoir plus de flexibilité pour offrir une offre plus large (sur base volontaire)
- Avoir une simplification administrative correspondante.
- Le taux d'occupation réel doit se faire sur base de la flexibilité au niveau des absences et dans ce cadre, il faut examiner la problématique et la nécessité des certificats médicaux « de complaisance » en cas d'absence prolongée.
- Dans le cadre du répit, il faut une aide sociale et administrative pour centraliser toutes les données et constituer le dossier du patient bénéficiaire.
- Il faut établir une liste centralisée gérée par le PHARE.
- Il faut une directive commune à l'attention des centres pour la gestion de la liste d'attente.

Pour cette raison nous avons sollicité la Ministre de tutelle de différentes manières.

2017/12/14	Fremault Coppieters	Centre Bruxellois de grande dépendance, normes supplémentaires
------------	------------------------	--

Chapitre VI – Bilan 2013 – 2017

RENOUVELLEMENT DE DIRECTIONS

Accueil de Directeurs	Départs	Années
3	0	2013
5	2	2014
1	1	2015
6	2	2016
4	3	2017

Les chiffres représentent les accueils de nouveaux directeurs au sein des institutions par le jeu des départs et arrivées, les remplacements pour fin de carrières ou l'accueil des membres nouvellement cooptés.

EVOLUTION DU NOMBRE DE SERVICES AFFILIÉS

38 Services	2013
39 Services	2014
40 Services	2015
44 Services	2016
44 Services	2017

Si au cours des années 2013-2017 nous avons eu 3 institutions candidates pour devenir membres de l'ACSEH, le jeu des restructurations internes aux institutions existantes et des nouveaux adhérents a permis néanmoins, de comptabiliser 6 services affiliés en plus au cours de ce mandat.

NOMBRES DE CA ET D'AG

7 AG	6 CA	2013
7 AG	8 CA	2014
6 AG	7 CA	2015
6 AG	10 CA	2016
6 AG	6 CA	2017

Evolution du nombre d'AG et CA.

GRANDS THÈMES ABORDÉS

2013	<p>Arrêté : Taux de charge patronale – TCP Actes infirmiers : Protocole de soins Décret inclusion Mémoire inter fédéral</p>
2014	<p>Présentation du Mémoire 2014 Les Marchés publics L'hébergement, la GD, le double diagnostic et les listes d'attente prioritaires Subsidés Loterie Nationale</p>
2015	<p>Simplification administrative GT sur l'hébergement, la grande dépendance, les listes d'attente, les prioritaires et le double diagnostic Statut de « minorité prolongée » Groupe de travail logement inclusif et CJ Mise en place du site WEB Validation du règlement d'ordre intérieur</p>
2016	<p>TCP et Subsidés Loterie Nationale</p>
2017	<p>La liste grande dépendance et liste d'attente centralisée L'hébergement, la Grande dépendance, le double diagnostic et les listes d'attente prioritaires, le répit... Réflexion sur les futurs arrêtés Plan stratégique - consultation externe BSC FEDAP Inspection des centres</p>

Certains thèmes sont récurrents et reviennent avec plus ou moins de force selon l'actualité et les changements de gouvernement. Néanmoins, au cours de ces 5 années il existe certaines constantes qui ont fait l'actualité et qui ont été récurrentes d'année en année.

WORKSHOPS ET INVITÉS EXTÉRIEURS

2014	<p>Présentation CCT FISSAAJ GAMP Assureurs Audiris Facilitateur en énergie des bâtiments</p>
2015	<p>Présentation du projet des Pilotis</p>
2016	<p>Troubles du comportement et doubles diagnostics (guide des bonnes pratiques) Présentation de PEP'S et Transport et vie</p>
2017	<p>Vie sexuelle et affective, GDPR normes de sécurité informatique, Gestion financière des centres</p>



Les workshops programmés l'ont été à la demande des membres et ceux-ci répondent à l'actualité du secteur ou en fonction des besoins des institutions.

GROUPES DE TRAVAIL

2013	Repositionner la fédération, ses missions et ses objectifs
2014	Elaboration du site WEB GT sur l'hébergement, la grande dépendance, les listes d'attente, les prioritaires et le double diagnostic Taux de charge patronale, enquête Enquête « le cadastre de nos institutions »
2015	Enquête TCP et Subsidies Loterie Nationale Financement des centres Journée de réflexion Site Web ROI Enquête statut « minorité prolongée »
2016	Groupe de travail Liste centralisée Journée de réflexion « Stratégique » Groupe de travail « amélioration des services COCOF » Groupe de travail sur « la grande dépendance » Groupe de travail « amélioration des transports pour PH »
2017	Groupe de travail « calculs subventions financières » Groupe de travail Liste centralisée Journée de réflexion « Stratégique » Groupe de travail « FEDAP » Groupe de travail « Qualité des places d'accueil » Groupe de travail « Nouveaux arrêtés » Groupe de travail « GDPR / sécurité informatique »

L'ensemble des groupes de travail organisés permet non seulement d'avoir une visibilité quant à l'orientation que nous souhaitons donner à notre Fédération, mais nous avons aussi un devoir d'alerte vis-à-vis des pouvoirs subsidiant et des politiques quant à la difficulté de mener nos tâches à bien.

OBJECTIFS PROGRAMMÉS ENTRE 2014 & 2017

2014	⇒ Site web	😊
	⇒ Etablir un règlement d'ordre intérieur	😊
	⇒ Etablir une cartographie précise des membres de la fédération	😊
	⇒ Participation à la rédaction des arrêtés consécutifs au décret inclusion	😊
	⇒ Poursuivre l'interpellation des pouvoirs politiques à propos des conséquences financières dramatiques suite à l'application du TCP	😊

2015	⇒ Participation aux groupes de travail concernant l'écriture des arrêtés d'application du décret inclusion	😊
	⇒ Cellule de veille des dossiers TCP et Loterie Nationale	😊
	⇒ Dossier soins infirmier	😊
	⇒ Législation sur le statut de protection	😊
	⇒ Mise au vert : Plan stratégique et recentrage de nos valeurs associatives	😊
	⇒ Mise en route du site web	😊
	⇒ Mise à jour des CCT bruxelloises	😊
2016	⇒ Dossier soins infirmiers	😊
	⇒ Selon l'approbation de l'AG, le CA propose d'utiliser en cas de besoins les services :	
	- d'une société de consultance sur les marchés publics.	😞
	- d'une société de consultance sur les achats groupés.	😞
	- Constitution d'un cahier des charges pour un secrétariat social.	😞
	- Consultation d'un avocat dans les problèmes juridiques pointus.	😞
- Recours à un service de consultance	😊	
2017	⇒ Arrêtés Inclusion : Vigilance et réactivité lors des premières et secondes lectures	😊
	⇒ Vision et Stratégie : établir des collaborations avec le réseau du secteur / assoc parents	😊
	⇒ Rencontre et collaboration avec les structures ambulatoires intervenant auprès des centres à propos du double diagnostic (MAYA, Coupole de l'autisme ...)	😊
	⇒ Vie affective et sexuelle : rencontre avec les représentants de cette question (ADITI, Cocof, cellule V.A.S ...)	😞
	⇒ Remplacement de la secrétaire – permanente	😞
	⇒ Organisation de workshops avec thèmes demandés par les affiliés d'ACSEH	😊

A la lecture de l'ensemble du bilan 2013-2017, le conseil d'administration en place au sein de la Fédération ACSEH a tenu ses engagements quant aux objectifs qui étaient fixés par l'AG.

Nous n'avons pas repris la totalité des activités du CA qui a pour mission d'assurer la gestion journalière de la fédération, d'alimenter par un retour de réunion au sein de différentes instances officielles les informations collectées et tirer l'alarme si nécessaire !

C'est lui qui par son attention, détermine en partie les orientations et la mise en place des actions et impulse les actes à mener sur le long ou le court terme.

Le travail du CA, même s'il reste moins visible, n'en n'est pas pour autant moins actif au contraire.



Chapitre VI – Perspectives 2018

↳ Selon l'approbation de l'AG, le CA propose les points suivants :

- Décret Inclusion :
 - Vigilance lors de la rédaction des arrêtés
- Stratégie :
 - Renouvellement du conseil consultatif
 - Renouvellement du CA d'ACSEH
 - Recherches d'une organisation de la fédération qui pourraient également accueillir d'autres membres (ACJB...)
 - Recrutement d'une nouvelle secrétaire permanente

À compléter sur base des suggestions des membres